



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble  
Collège des IA-IPR  
Collège des IEN ET EG**

Réf N° 2024-73

Grenoble, le 22 novembre 2024

Affaire suivie par :  
Myrtille GARDET, IA-IPR de PC  
Tél. : 04 74 76 70 62  
Mél : [myrtille.gardet@ac-grenoble.fr](mailto:myrtille.gardet@ac-grenoble.fr)

La rectrice de l'académie

à

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

Mesdames et messieurs les inspecteurs du 1<sup>er</sup> degré

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services de l'Éducation nationale

### **Objet : Lancement du label académique "Égalité filles-garçons" pour le premier degré**

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un enjeu démocratique majeur auquel l'École de la République contribue activement. La mixité à tous les niveaux est le socle du vivre-ensemble et la porte d'entrée vers une véritable égalité.

Depuis plus de deux décennies, les conventions interministérielles pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, déclinées à l'échelle régionale, ont fourni un cadre d'action partenarial précieux. Ces initiatives ont permis de tisser de solides réseaux d'actrices et d'acteurs œuvrant au service d'une culture de l'égalité.

Cependant, force est de constater que des disparités persistent au sein de notre système éducatif. Les performances scolaires, les parcours des élèves et les choix d'orientation restent marqués par des déterminismes de genre qui impactent significativement les futures carrières et contribuent aux inégalités salariales et professionnelles.

#### **Un label pour le premier degré**

Dans le prolongement du label "Égalité filles-garçons" existant pour le second degré, l'académie de Grenoble a décidé de créer un label spécifique pour les établissements du premier degré. Cette initiative vise à promouvoir l'égalité dès le plus jeune âge, reconnaissant que les expériences scolaires des filles et des garçons diffèrent dès l'école primaire, notamment dans l'occupation des espaces scolaires mais également dans leurs résultats et la façon dont ils et elles investissent leur scolarité.

Ce nouveau label vise à rendre visible l'ensemble des actions engagées dans les domaines pédagogique et éducatif pour transmettre et faire vivre l'égalité, qu'il s'agisse des enseignements, des activités menées à l'échelle de la classe ou de l'établissement, de la vie scolaire et de la démocratie scolaire, de la gestion des espaces et de relations entre l'établissement, son environnement et ses partenaires. Il en permet la coordination et l'approfondissement. Il en assure la lisibilité auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

### **Calendrier de labellisation**

Pour inscrire votre école dans cette dynamique de labellisation, le calendrier académique de la campagne 2024-2025 est le suivant :

- 21 mars 2025 : Date limite de dépôt des candidatures
- 31 mars 2025 : Étude des dossiers de candidature
- 6 mai 2025 : Annonce des établissements labellisés

Les dossiers de candidature devront être envoyés sous format numérique à l'adresse suivante : [labelegalite@ac-grenoble.fr](mailto:labelegalite@ac-grenoble.fr)

### **Accompagnement et ressources**

Pour vous accompagner dans cette démarche, Myrtille Gardet, référente académique pour l'égalité filles-garçons, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans l'élaboration de votre dossier.

De plus, je vous invite à consulter les ressources mises à disposition en annexe de ce présent courrier.

### **Un engagement collectif**

La création de ce label témoigne de notre volonté collective de faire de l'égalité entre les filles et les garçons une réalité tangible dès les premières années de scolarisation. Il s'agit d'un levier puissant pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative et pour ancrer durablement les pratiques égalitaires dans nos écoles.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre créativité pour vous inscrire dans cette campagne de labellisation. Ensemble, nous pouvons faire de nos écoles des lieux où chaque élève, fille ou garçon, peut s'épanouir pleinement et développer son potentiel sans limite.

**Hélène Insel**



PJ : ressources diverses